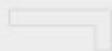
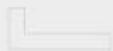
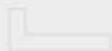
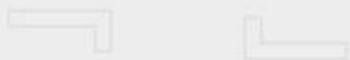
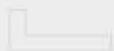
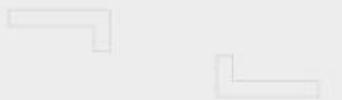
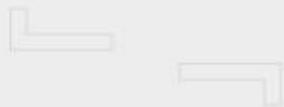


**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Ateliers d'échanges lycées/universités 2020 Terminale

La carte des formations supérieures dans l'académie d'Aix-Marseille

Près de 110 000 étudiants sont inscrits dans l'enseignement supérieur en 2019 et se répartissent dans trois types d'établissement :

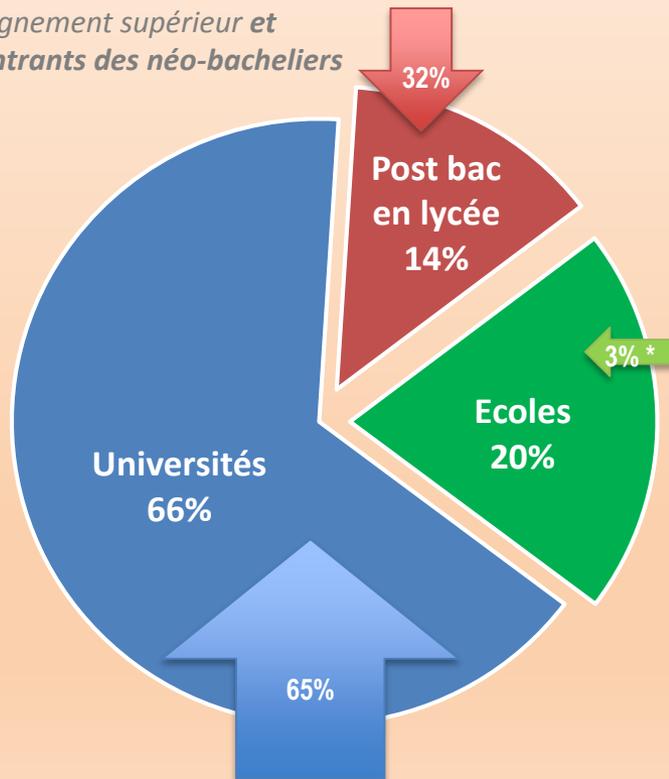
→ Les cursus post-baccalauréat des **lycées**

→ Les filières de **l'université**

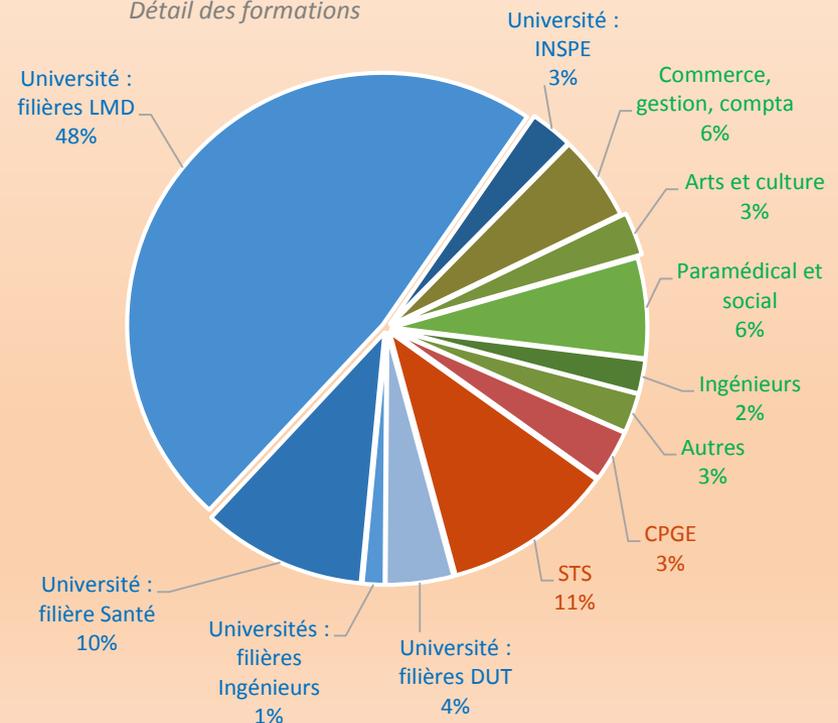
→ Les formations **en écoles**

source : SISE-RERS

Répartition des inscrits dans l'enseignement supérieur et flux entrants des néo-bacheliers



Répartition des inscrits et Détail des formations



* Hors écoles paramédicales et sociales

Le calendrier 2020 en trois étapes

Novembre 2019 > Janvier 2020
**Je m'informe
& découvre les formations**

1

22 Janvier > 12 mars 2020
Je formule mes vœux
Jusqu'au 2 avril
Je finalise mon dossier

2

19 Mai > 17 Juillet 2020
**Je reçois les réponses
des formations & je décide**

3

Nov.

Déc.

Janvier 2020

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Sept.

Jeudi 12 mars :
Dernier jour pour formuler
mes vœux



PARCOURSUP : LES OBJECTIFS

- > **Renforcer l'accompagnement à l'orientation pour aider les lycéens** de terminale à construire leur projet d'études
- > **Favoriser la mobilité sociale et géographique** dans l'enseignement supérieur
- > **Améliorer la réussite des étudiants** grâce à la personnalisation des parcours dans l'enseignement supérieur



LES PRINCIPES CLES DE PARCOURSUP

- **Un accompagnement de l'élève à chaque étape de la procédure**, de l'élaboration de son projet d'orientation au choix de sa formation
- **Des informations clés**, pour mieux connaître les formations, leurs attendus, les critères généraux d'examen des dossiers, les débouchés professionnels et faire les bons choix pour réussir
- **La prise en compte du profil** de chaque lycéen et le **choix donné au candidat** pour répondre aux propositions
- **Des parcours de réussite personnalisés (Oui-Si) à l'université**, pour accompagner la réussite dans l'enseignement supérieur

FOCUS SUR LES ATTENDUS ET CRITÈRES GÉNÉRAUX D'EXAMEN DES VŒUX

Une transparence garantie tout au long de la procédure :

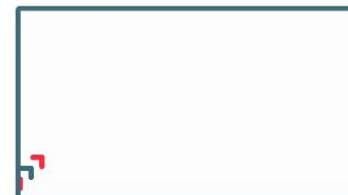
Pour chaque formation :

- > Affichage **des attendus (connaissances et compétences nécessaires pour réussir dans la formation)** : ils sont principalement définis à l'échelle nationale (attendus nationaux) avec parfois des compléments (attendus locaux)
- > Affichage des **critères généraux d'examen des vœux** : ces informations permettent d'éclairer les lycéens sur les éléments de leur dossier qui seront pris en compte par les commissions d'examen des vœux pour examiner les dossiers et ensuite faire des propositions d'admission
- > Après la phase d'admission : Parcoursup garantit à chaque candidat la possibilité de demander à la formation dans laquelle il n'a pas été admis **les motifs de la décision prise**

RUBRIQUES PROPOSÉES



Parcoursup
@parcoursup_info
📅 Le calendrier #Parcoursup 2020 en 3 étapes : retrouvez en vidéo les dates importantes à retenir pour cette année.



3 janv. 2020

Parcoursup
@parcoursup_info
🔍 Avec le moteur de recherche #Parcoursup, vous effectuez des recherches par mots clés ou par type de formation et géolocaliser les établissements. Et pour chaque formation, des infos clés sont mises à votre disposition pour vous aider à faire vos choix.
parcoursup.fr/index.php?desc...



30 déc. 2019

Parcoursup
@parcoursup_info
📅 Retrouvez en vidéo : les dates importantes à

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



DES INFORMATIONS POUR CONSTRUIRE SON PROJET D'ORIENTATION SUR PARCOURSUP.FR

Depuis le
20
décembre

Le site d'information Parcoursup.fr :

> pour s'informer sur le fonctionnement de chaque étape de la **procédure**, de l'inscription sur la plateforme à l'admission dans la formation choisie

> pour consulter les **formations disponibles** via un moteur de recherche amélioré (version adaptée aux tel. portables) permettant d'accéder à **plus de 15 000 formations**

La très grande majorité des formations reconnues par l'Etat, y compris celles en apprentissage, sont désormais disponibles sur Parcoursup.

Quelques rares formations d'enseignement supérieur proposées par des établissements privés ne sont pas présentes sur Parcoursup.

> Contacter directement ces établissements et vérifier les modalités d'admission

RECHERCHER DES FORMATIONS SUR PARCOURSUP

Rechercher par mots clés ou critères de recherche :

- > Saisie de mots clés
- > Sélection de critères : type de formation, spécialité/mention des formations, apprentissage, internat etc.

Affiner le résultat de recherche en zoomant sur la carte pour afficher les formations dans une zone précise

Consulter les informations pour chaque formation trouvée :

- > Pourcentage de candidats admis selon le type de baccalauréat en 2019
- > Nombre de places disponibles en 2020 (à partir du 22 janvier 2020)
- > Taux d'accès en 2019, c'est à dire la proportion de candidats ayant reçu une proposition d'admission
- > Suggestions de formations similaires pour élargir vos choix
- > **Lien vers la fiche détaillée de la formation**

LES FICHES DE PRÉSENTATION DES FORMATIONS

Pour chaque formation, des informations essentielles pour mieux connaître leur contenu, identifier les débouchés professionnels et évaluer la pertinence des choix :

Informations fournies pour chaque formation dès le 20 décembre 2019 :

- > Contenu et organisation des enseignements
- > Attendus (connaissances et compétences pour réussir dans la formation)
- > Critères généraux d'examen des vœux
- > L'existence ou non de modalités particulières d'examen (concours écrit, entretiens de sélection) et le tarif éventuellement associé
- > Nombre de candidats et nombre d'admis en 2019
- > Dates des journées portes ouvertes ou des journées d'immersion
- > Des contacts utiles : référent handicap, responsable pédagogique, étudiants ambassadeurs
- > Le taux minimum de lycéens boursiers en 2019

D'autres informations fournies pour chaque formation dès le 22 janvier 2020 :

- > Le nombre de places proposées cette année
- > Les taux de passage en 2^{ème} année et de réussite selon le bac, des débouchés et des taux d'insertion professionnelle
- > Le secteur géographique (pour les licences)

LES FICHES DE PRÉSENTATION DES FORMATIONS

Imprimer

Aix Marseille Université - Site d'Aix-en-Provence (13) Licence - Langues étrangères appliquées - LEA Anglais-Portugais

Formation

SÉLECTIVITÉ

Formation non sélective

LANGUES ET OPTIONS

Langue vivante 1 : Anglais

Langue vivante 2 : Portugais

Niveau de français requis pour s'inscrire à la formation : B2

AMÉNAGEMENTS POUR LES PUBLICS AYANT UN PROFIL PARTICULIER

Sportif de haut niveau :

Possibilité d'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau.

Pour plus d'information [cliquez ici](#).

Artiste confirmé :

Possibilité d'aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés.

Pour plus d'information [cliquez ici](#).

Autres publics ayant un profil particulier : Possibilité d'aménagement de la scolarité pour d'autres publics spécifiques.

Pour plus d'information [cliquez ici](#).

Établissement

Aix Marseille Université - Site d'Aix-en-Provence (Public)

29 avenue Robert Schumann 13621 Aix-en-Provence France

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

Étudiant.e.s en situation de handicap : accompagnements des études et examens. Plus d'informations sur le site : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/mission-handicap-amu>

Étudiant.e.s souhaitant effectuer une césure. Plus d'informations sur le site : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/etudes>

Réussite / Débouchés



JOURNÉES PORTES OUVERTES
ET/OU JOURNÉES D'IMMERSION

<http://url.univ-amu.fr/jpo>

COORDONNÉES

FORMATION

Des questions sur la formation ?

Contactez-nous

allsh-parcoursup-contact@univ-amu.fr

Responsable pédagogique : allsh-parcoursup-contact@univ-amu.fr

Référent handicap : deve-bve-mh-campus-aix@univ-amu.fr

ETABLISSEMENT

Aix Marseille Université - Site d'Aix-en-Provence Public
29 avenue Robert Schumann
13621 Aix-en-Provence France

LES NOUVELLES FORMATIONS EN 2020

Plus de **600 nouvelles formations** intègrent Parcoursup dont :

- > les licences sélectives de l'Université Paris Dauphine
- > les 10 Sciences Po / Instituts d'Etudes Politiques
- > de nouvelles écoles de commerce ou de management (concours Acces, Pass, Sesame...)
- > 7 nouvelles catégories d'instituts de formation aux professions paramédicales (dont, audioprothésiste, orthophoniste, technicien de laboratoire médical...)
- > De nouvelles écoles de formation aux métiers de la culture (architecture et paysage, patrimoine, arts plastiques, spectacle vivant, cinéma, audiovisuel, multimédia, etc.)
A savoir : ces formations sont référencées sur le moteur de recherche mais, en 2020, pour la très grande majorité d'entre elles, les candidatures devront se faire, hors Parcoursup directement auprès des établissements > modalités de candidature sur la fiche [détaillée de la formation sur Parcoursup](#).
- > les formations aux métiers de l'hôtellerie-restauration (Ferrandi, institut Paul Bocuse...)
- > de nouvelles formations en apprentissage
- > Les licences « PASS » et « LAS » (remplacent PACES)

DANS L'ACADÉMIE D'AIX MARSEILLE

A ce jour, **687 formations** dans l'académie sont répertoriées soit +95 formations/2019

- > 500 formations initiales et 187 formations en apprentissage
- > 483 formations publiques et 204 formations privées

Les nouvelles formations:

- L'IEP d'Aix en Provence
- Les licences PASS et LAS:
 - ➡ 24 mentions de licences disciplinaires offrant un accès santé (L.AS) en Droit, Economie-gestion, STAPS, Sciences, ALLSH
 - ➡ 15 licences disciplinaires ouvertes aux étudiants du PASS, en Economie-gestion, Droit, Sciences, ALLSH
- Les formations du paramédical (orthoptie, orthophonie et ergothérapie)
- 5 doubles licences- 1 double licence Droit - Economie Gestion - 4 doubles licences en ALLSH en partenariat avec des universités européennes 5 doubles licences : (LEA anglais, allemand, LEA anglais-espagnol, LLCER allemand, L1 histoire)
- DUT « techniques de commercialisation » en apprentissage à Marseille Saint Jérôme
- De nombreux BTS intégrés dans le cadre de l'apprentissage
- L'entrée de nouvelles formations en apprentissage hors contrat

Du 22 janvier
au 12 mars
inclus

FORMULER DES VŒUX MOTIVÉS

Des vœux formulés sans contrainte par le candidat, qui sont le fruit de sa réflexion personnelle et de ses échanges avec l'équipe pédagogique :

- > **Des vœux motivés** : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive chacun de ses vœux. Il est accompagné par son professeur principal et a accès à des outils d'écriture
- > **Des vœux non classés** : aucune contrainte imposée pour éviter toute autocensure
- > Pour des **formations sélectives** (Classe prépa, BTS, DUT, écoles, IFSI, IEP...) et **non sélectives** (licence, PASS)

Conseil : penser à diversifier ses vœux entre des formations sélectives et non sélectives

- > **Jusqu'à 10 vœux**

Conseil : éviter de ne formuler qu'un seul vœu (en 2019, les candidats ont formulé 9 vœux en moyenne)

- > **Jusqu'à 10 vœux supplémentaires en apprentissage**

LA RUBRIQUE «ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊTS»

Jusqu'au
2 avril inclus

Cette rubrique permet au candidat de renseigner des informations qui ne sont pas liées à sa scolarité et qu'il souhaite porter à la connaissance des formations qui vont étudier son dossier :

- > expérience d'encadrement ou d'animation
- > engagement civique, associatif
- > expériences professionnelles ou stages
- > ouverture au monde (pratiques sportives et culturelles)

Cette rubrique est facultative mais c'est un atout supplémentaire pour le lycéen : elle permet de se démarquer, de parler davantage de soi et de mettre en avant des qualités, compétences ou expériences qui ne transparaissent pas dans les bulletins scolaires.

LA RUBRIQUE « PRÉFÉRENCE ET AUTRES PROJETS »

Cette rubrique est composée de 2 parties distinctes qui doivent obligatoirement être renseignées pour finaliser le dossier candidat :

- Une partie où le candidat doit exprimer en quelques phrases ses préférences entre les vœux formulés ou pour un domaine particulier. Ces informations seront très utiles pour les commissions académiques qui à partir de début juillet accompagnent les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission durant la phase d'admission.
- Une seconde partie où le candidat doit indiquer s'il a formulé ou envisage de formuler des vœux dans des formations hors Parcoursup. Il doit également préciser s'il a des projets professionnels ou personnels, en dehors de la plateforme.

IMPORTANT : ces informations sont confidentielles et ne sont donc pas transmises aux formations. Elles permettent simplement de mieux suivre les candidats durant la procédure et de mieux analyser leurs motivations et besoins.

- 1) Présentation de la loi ORE**
- 2) Les attendus à l'université**
- 3) Dispositifs d'accompagnement**
- 4) Réforme des études de la santé**

1) Loi ORE : individualisation des parcours

Des étudiants acteurs de leur projet de formation

- ⊙ L'information comme préalable aux choix de formation
- ⊙ Des unités d'enseignement pour mûrir le programme de formation en lien avec le projet professionnel
- ⊙ Favoriser une orientation progressive
 - Portails entre mentions
 - Parcours au sein des mentions

Répondre à l'hétérogénéité des publics, des capacités et des ambitions

- ⊙ Aide à la réussite et consolidation des pré-requis
- ⊙ *Cursus International* et *cursus Ingénierie*
- ⊙ Double diplomation
- ⊙ Césure
- ⊙ Le développement des parcours en alternance

Accompagner les étudiants dans leur parcours

- ⊙ Modules d'accompagnement
- ⊙ Tutorat et orientation active

1) Loi ORE : individualisation des parcours

Diversifier les modes d'apprentissage et d'évaluation

- ⊙ CM, TD, apprentissage par problèmes, classe inversée,...
- ⊙ Projets tuteurés, travaux encadrés, *serious games*, stages

Droit au remords et réorientation

- ⊙ Changements de parcours/mentions en fin de semestre/année au sein des licences
- ⊙ Mobilité nationale dans le Réseau Polytech (Cycle ingénieur)
- ⊙ Réorientations avant la fin du cycle d'études
 - depuis/vers les BTS/DUT du secteur tertiaire
 - depuis/vers les licences des autres domaines de formation (Droit, Sciences, LEA,...)
 - depuis les CPGE (EC-E, EC-S, EC-T, EC-P, D1/D2, B/L, MP, PC, ...)
 - passerelles de PACES vers L1-L2, DUT chimie, mesures physiques et génie biologique et cycle préparatoire POLYTECH
- ⊙ Semestres décalés de DUT en janvier pour accueillir les réorientations
- ⊙ Années spéciales de DUT pour les étudiants ayant un niveau bac + 2

De l'aide pour l'orientation : AMU a reporté les attendus du ministère et parfois les a légèrement adaptés aux diplômes



PARCOURSUP
LES ATTENDUS

3) Dispositif d'accompagnement et accompagnement individualisé

Proposition d'accompagnement des étudiants dans les portails, en fonction du bac d'origine du futur étudiant.

Trois situations :

1- Le lycéen a un bac en accord avec les attendus dans Parcoursup ou de très bons résultats avec un autre bac général ou technologique :

→ Licence en trois ans avec entrée en Portail

2- Le lycéen a un bac attendu mais des résultats fragiles :

→ Licence en trois ans avec de l'aide

→ Licence en quatre ans avec l'année étalée sur deux ans

3- Le lycéen a un bac éloigné des attendus

→ Licence en quatre ans avec une année 1 spécifique

3) Dispositif d'accompagnement et accompagnement individualisé

| Bac attendu | Bac non attendu général ou techno | Bac pro |
|--|---|---|
| Portail | Portail | Portail en deux ans avec une année spécifique |
| | Portail en deux ans ou portail avec aide | |
| Portail en deux ans ou portail avec aide | Portail en deux ans avec une année spécifique | |

Etude du dossier

Il ne s'agit pas ici de sélectionner mais d'aider les étudiants à réussir

4) Dispositif d'accompagnement et accompagnement individualisé

Dans le cas des licences en quatre ans ou des licences en trois ans, il y a des heures liées à la loi ORE pour encadrer les étudiants en plus des heures de la formation :

- Soutien
- Dans le cas des licences en quatre ans ou des licences avec UE d'adaptation :
 - Contrat pédagogique
 - Directeur des études



4) Dispositif d'accompagnement et accompagnement individualisé

Dans toutes les licences, il y a des dispositifs d'accompagnement :

- Directeur des études
- UE méthodologique et/ou de réflexion à son projet personnel
- De l'aide au SUIO avec des accompagnements individuels et collectifs (ateliers Rebondir)



5) Réforme des études de la santé

L. AS

PASS

1^{re} année

Le lycéen choisit la licence
qui correspond le mieux à ses projets et ses points forts (lettres, droit, SVT, gestion, économie, etc.)
qui propose une option « accès santé » pour la ou les filières qui l'intéressent (maïeutique, médecine, odontologie ou pharmacie)

Au sein de cette licence, il suit des enseignements liés à l'option « accès santé »

↓ ↓

| | |
|---|---|
| <p>✓ S'il valide sa 1^{re} année, il peut candidater dans la ou les filières de santé qui l'intéressent</p> | <p>✗ S'il ne valide pas sa 1^{re} année de licence, il ne peut pas candidater aux études de santé</p> |
|---|---|

↓ ↓ ↓ ↓ ↓

| | | | |
|--|--|---|---|
| <p>✓ Il est admis en 2^e année dans la filière qui l'intéresse</p> | <p>✓ Il poursuit en 2^e année de licence</p> | <p>✓ Il peut redoubler cette 1^{re} année</p> | <p>Il peut se réorienter via Parcoursup</p> |
|--|--|---|---|

↓

Et, s'il le souhaite, il candidate à nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire

parcoursup

1^{re} année

Le lycéen choisit le parcours spécifique santé (PASS)
et une option qui correspond à ses points forts et à ses autres projets éventuels (exemple : option droit, option biologie, option langues...)

Ces parcours sont organisés dans les universités ayant des facultés de santé

↓ ↓

| | |
|---|---|
| <p>✓ S'il valide sa 1^{re} année, il candidate aux études de santé (maïeutique, médecine, odontologie ou pharmacie)</p> | <p>✗ S'il ne valide pas sa 1^{re} année de licence, il ne peut pas candidater aux études de santé ; il ne peut pas redoubler cette 1^{re} année</p> |
|---|---|

↓ ↓ ↓ ↓ ↓

| | | |
|--|--|---|
| <p>✓ Il est admis en 2^e année dans la filière qui l'intéresse</p> | <p>✓ Il poursuit en 2^e année de licence</p> | <p>Il doit se réorienter via Parcoursup</p> |
|--|--|---|

↓

Et, s'il le souhaite, il candidate à nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire

parcoursup

Médecine,
Maïeutique,
Odontologie,
Pharmacie,
Masseur-kinésithérapeute



5) Réforme des études de la santé

- La deuxième année de santé sera composée d'une partie d'étudiants issus de PASS et d'une autre partie d'étudiant issus de L. AS.
- Les étudiants ne peuvent candidater à la filière santé que deux fois. Ils peuvent aussi bien le passer par PASS que par L. AS à la suite (après deux années en licence et 120 ECTS).
- En PASS, les étudiants ne peuvent pas redoubler leur première année.
- En L. AS, les étudiants candidatent à la filière santé en fin de première année et peuvent recandidater en fin de deuxième ou troisième année si nécessaire.



5) Réforme des études de la santé

- Comment les années 1 vont - elles s'organiser ?

| | |
|----------------------------------|--|
| PASS | options |
| Majeure UE de santé | Mineure licence hors santé du choix de l'étudiant |
| L. AS | options |
| Majeure UE de la licence choisie | Mineure santé dans le corps de la formation ou en supplément de la formation |



5) Réforme des études de la santé

| PASS | options |
|---------------------|---|
| Majeure UE de santé | Mineure licence hors santé du choix de l'étudiant |

Mineures proposées en PASS :

- Droit
- Économie et gestion
- Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Lettres et sciences humaines et sociales
- Physique – Chimie
- Psychologie
- Sciences de la vie et STAPS



5) Réforme des études de la santé

| L. AS | options |
|----------------------------------|--|
| Majeure UE de la licence choisie | Mineure santé * dans le corps de la formation ou en supplément de la formation |

* enseignement à distance

Les licences d'AMU ouvrant avec un Accès Santé sont :

- Droit
- MIASHS
- Philosophie, Anthropologie, Lettres
- Portail Curie (Physique, Chimie, SPI)
- Portail Descartes (Maths, Informatique, Mécanique, Physique)
- Portail Gestion, AES, Economie-Gestion
- Portail Pasteur (SV, SVT, Chimie)
- Psychologie
- Sciences du langage, Lettres
- Sciences humaines et sociales
- STAPS



5) Réforme des études de la santé : offre paramédicale

| Formation | Nouveautés rentrée 2021 |
|-----------------|---|
| ERGOTHERAPIE | 20 places concours propre 10 places réservées pour les étudiants ayant validé l'année de PACES Dispense de concours : - 3 places sur dossier |
| ORTHOPHONISTE | Inscriptions sur la plateforme Parcoursup Si le dossier est sélectionné : entretien oral. |
| ORTHOPTISTE | Inscriptions sur la plateforme Parcoursup Si le dossier est sélectionné : entretien oral. |
| PSYCHOMOTRICIEN | 45 places concours propre 25 places réservées pour les étudiants ayant validé l'année de PACES |
| INFIRMIERE | Inscriptions sur la plateforme Parcoursup Etude du dossier - pas d'entretien oral. |

Je vous remercie pour votre attention



MERCI DE VOTRE PARTICIPATION!

AFIN D'AMÉLIORER CES ATELIERS, NOUS VOUS REMERCIONS DE BIEN VOULOIR RÉPONDRE AU QUESTIONNAIRE ACCESSIBLE À PARTIR DU QR CODE CI-DESSOUS

*NB POUR FLASHER LE CODE, BESOIN DE POSSÉDER SUR SON TÉLÉPHONE PORTABLE L'APPLI **QR CODE READER**, TÉLÉCHARGEABLE GRATUITEMENT À PARTIR DE PLAY OU APPEL STORE*

